

# Région → Actualité

## FAITS DIVERS

### PUY-DE-DÔME ■ Laissé libre après la rixe au couteau

L'homme de 38 ans placé en garde à vue depuis mardi soir pour une rixe survenue dans le quartier de La Gauthière, à Clermont-Ferrand, a été laissé libre. Aucune poursuite n'a été engagée à son encontre. L'enquête préliminaire se poursuit. Au cours de l'altercation, un jeune homme de 19 ans avait été blessé d'un coup de couteau qui a occasionné dix jours d'incapacité totale de travail (ITT). ■

### Surpris en train de voler dans une voiture

Des témoins ont prévenu la police alors qu'il était en train de voler dans une voiture stationnée boulevard Côte-Blatin, à Clermont-Ferrand, à 23 h 30 mercredi. Il était toujours affairé à l'arrivée des fonctionnaires. L'homme a été placé en garde à vue au commissariat de Clermont-Ferrand. Il pourrait être présenté en comparution immédiate aujourd'hui. ■

### HAUTE-LOIRE ■ Ivre, il se rend à la gendarmerie en voiture

Venu en voiture demander un renseignement à la gendarmerie de Langeac, un homme a fait l'objet d'un contrôle d'alcoolémie inopiné, mercredi, à 11 h 25. Son haleine – chargée – a retenu l'attention des militaires. Il a été contrôlé à 0,59 mg d'alcool par litre d'air expiré (la limite est à 0,25), soit 1,18 g par litre de sang. En récidive, l'automobiliste a été placé en garde à vue, hier matin, avant d'être jugé en comparution immédiate dans l'après-midi. Le tribunal correctionnel l'a condamné à dix mois de prison, dont cinq ferme, avec trois ans de mise à l'épreuve et confiscation du véhicule. Un mandat de dépôt a été délivré à l'audience. ■

## COMMERCE ■ Une offre de reprise déposée au tribunal de Bobigny

# Babou vise six magasins Tati

L'enseigne auvergnate s'est déclarée candidate à la reprise de six magasins Tati, actuellement en redressement judiciaire. L'offre, qui n'inclut pas le magasin de Clermont, doit encore être affinée pour aboutir.

Patrice Campo  
patrice.campo@centrefrance.com

Dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de l'enseigne Tati, qui menace ses 140 magasins répartis en France et ses 1.750 employés, l'un des candidats à la reprise est l'Auvergnat Babou.

Le destockeur, dont le siège se situe à Cournon, a déposé auprès du tribunal de commerce de Bobigny une offre portant sur la reprise de six magasins, cinq en région parisienne et un à Villeurbanne, mais pas celui de Clermont-Ferrand (huit salariés). Babou compte déjà 92 magasins dans l'Hexagone, dont dix-sept en région parisienne et un en région lyonnaise.

### Compléter le maillage

Deux autres candidats plus importants, le groupe Gifi et un consortium regroupant plusieurs enseignes, dont la Foirfouille,



RÉSEAU. Babou compte à l'heure actuelle 92 magasins en France. PHOTO D'ARCHIVES

ont chacun communiqué une offre de reprise portant sur 80 magasins Tati.

« Notre offre est la plus généreuse financièrement, à l'échelle des six magasins, et je reprendrais l'intégralité des salariés concernés, soit environ une centaine », détaille Thierry Morter, directeur général de Babou. « Nous visons des magasins qui peuvent s'adapter au concept Babou et qui complètent le maillage actuel de notre

réseau. Nous n'avons donc pas ciblé le magasin de Clermont-Ferrand, où nous sommes déjà bien présents. Et nous pourrions difficilement aller au-delà de six magasins. »

### « Ouvert à la discussion »

Pour Babou, la partie n'est pas gagnée. « À l'audience, le président du tribunal de Bobigny a estimé que les différentes offres s'opposaient et qu'il fallait qu'elles se complè-

tent. Je suis ouvert à la discussion avec les autres repreneurs, mais néanmoins plus contraint car mon offre est moins large. Je travaille aussi à l'amélioration de mon offre en reprenant une partie des stocks. »

Les trois repreneurs potentiels ont jusqu'au 19 juin pour revoir leur copie et éventuellement s'entendre. À cette date, le tribunal de Bobigny rendra sa décision. ■

## PUY-DE-DÔME

### Perquisition administrative : du matériel informatique saisi

Les policiers ont mené une perquisition administrative dans un logement du quartier La Poëlade, à Cournon, hier, à l'instigation de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Les fonctionnaires de la Sûreté départementale n'ont découvert aucune arme ni « rien d'immédiatement dangereux », selon Eric Maillaud, procureur de la République.

En revanche, du matériel informatique a été saisi. Il

va être analysé dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite de la perquisition. Son propriétaire, présent lors des opérations, devrait être à nouveau entendu.

Pendant les trois premiers mois de l'état d'urgence, treize perquisitions administratives avaient été menées dans le Puy-de-Dôme. Depuis, le rythme s'est nettement ralenti. ■

Jean-Baptiste Ledys

## HAUTE-LOIRE

### Les exigences impossibles à satisfaire de l'émir de Dubaï

Ils avaient prévu de venir avec dix-sept véhicules tout-terrain. Ils avaient aussi besoin d'une surface immense pour installer leurs tentes et leurs équipements.

Pour les organisateurs du concours d'endurance équestre qui débute aujourd'hui, à Costaros (Haute-Loire), accueillir la délégation de Dubaï, comprenant notamment le cheik Mohammed ben Ra-

chid Al Maktoum et son fils le prince héritier Hamdane ben Mohammed Al Maktoum était trop complexe dans un laps de temps aussi court avec de telles exigences.

Les organisateurs attendent néanmoins 270 chevaux, venus d'une dizaine de pays, tout au long de ces quatre journées de compétition comprenant des parcours de 22 à 160 km. ■

## CONCOURS ■ Les meilleurs jeunes critiques de films récompensés

# Douze regards aigus sur le court métrage

Ils ont entre 12 et 18 ans et sont passés par le festival du court métrage avant de se transformer en critiques cinéma. Un travail récompensé, mercredi, dans les locaux du festival, à Clermont-Ferrand.

Depuis près de vingt ans, le concours de la jeune critique en Auvergne invite les collégiens et lycéens à aiguïser leur regard. Un exercice en lien avec le festival du court métrage et qui rencontre chaque année un grand succès : près de mille critiques rendues à l'issue du dernier festival.

Un jury a pu juger de la qualité de ces articles qui témoignent, outre une maîtrise quasi parfaite du français, d'un regard aigu sur l'image.

Mercredi, dans les locaux du festival, à La Jetée, c'était l'heure des récompenses pour les meilleurs d'entre eux, en présence des représentants de la Fondation Varenne, soutien de la manifestation depuis sa création.

Des lauréats venus avec leurs parents et professeurs recueillir le fruit de leurs efforts. Rendez-vous dans un an pour le vingtième concours. ■



LA JETÉE. Collégiens, lycéens et leurs professeurs à l'heure des récompenses. PHOTO PIERRE COUBLE

## LE PALMARÈS

### COLLÈGES

**Grand prix.** Manon Charret, collège Teilhard-de-Chardin (Chamalières).

**2° prix.** Djody Admirat, collège Sancy Artense (La Tour-d'Auvergne).

**3° prix.** Charlotte Portier, collège François-Villon (Saint-Dier-d'Auvergne).

**Mention établissement.** Collège Jean-Auguste-Sénèze (Arlanc).

### LYCÉES GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES

**Grand prix.** Anaïs Akamba, lycée Saint-Jacques-de-Compostelle. (Le Puy).

**2° prix.** Adrien Huchet, lycée Jeanne-d'Arc (Clermont-Ferrand).

**3° prix.** Isée Viala, lycée Jeanne-d'Arc (Clermont-Ferrand).

**Mention établissement.** Lycée René-Descartes (Cournon-d'Auvergne).

### LYCÉES PROFESSIONNELS ET AGRICOLES

**Grand Prix.** Cloé Domas, lycée agricole de Brioude-Bonnefont (Fontannes).

**2° prix.** Omer Gul, lycée des métiers Pierre-Boulangier (Pont-du-Château).

**3° prix.** Arthur Théallier, lycée profes-

sionnel Les Cordeliers (Clermont-Ferrand).

**Mention établissement.** Lycée des métiers Pierre-Boulangier. (Pont-du-Château).

### PRIX BREF

**Grand prix.** Alexandre Ngau, lycée Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand).

**2° prix.** Jimmy Dua, lycée Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand).

**3° prix.** David Besson, lycée Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand).

**Prix spécial critiques vidéo.** Lycée Jean-Monnet (Yzeure).